



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Consommation

Question écrite n° 63131

Texte de la question

M Emile Koehl attire l'attention de M le ministre de l'économie et des finances, sur l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt allemands. L'Allemagne finira bien par baisser ses taux puisque son économie ralentit. Mais, on estime que c'est moins le niveau des taux d'intérêt que le surendettement des ménages et des entreprises qui est la principale cause du marasme économique. La reprise interviendrait dès que la dette des ménages et des entreprises aux États-Unis et ailleurs aura été ramenée à un niveau raisonnable, c'est-à-dire qu'il y ait moins de débiteurs insolvables. Ce serait les excès des années passées qui nous condamnent à une sévère cure de désendettement. L'économie mondiale serait surendettée à la suite d'une explosion du crédit bancaire. L'Amérique encourage la consommation avec des taux d'intérêt de 3 p 100, le niveau le plus faible depuis trente ans mais la consommation ne reprend pas pour autant, les particuliers croulant sous leurs dettes refusent d'emprunter. Il lui demande ce qu'il pense d'une taxation des crédits bancaires allemands, ce qui renchérirait le crédit pour les emprunteurs allemands. Ainsi, la Bundesbank pourrait, en échange, baisser ses taux d'intérêt interbancaires. La France et les autres pays européens pourraient suivre. Pour relancer l'économie, il nous faut des taux de 7 p 100 en Allemagne qui permettraient d'avoir 7,5 p 100 à 8 p 100 en France. Dans notre pays, les ménages réagiraient uniquement en fonction du poids des remboursements dans leur budget mensuel, pas en fonction des taux. C'est la consommation qui détermine le crédit. Selon certains, le marasme actuel risque de durer de deux à cinq ans. La guérison serait lente et il faudra attendre que les dettes se resorbent. Il lui demande ce qu'il compte faire pour amorcer une reprise de la consommation en France.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire sait que l'opportunité d'une taxation des crédits bancaires allemands dépend du jugement des seules autorités allemandes. Il est cependant clair que l'instrument des réserves obligatoires demeure un outil utile de politique monétaire et la France souhaite qu'il continue à exister dans la future union économique et monétaire (UEM). En ce qui concerne la France, les performances de notre économie nous permettent d'avoir l'un des taux de croissance en 1992 (+ 2 p 100) les plus élevés des pays du groupe des Sept. Dans un contexte économique mondial toujours très déprimé, toute tentative de relance isolée serait vouée à l'échec, compte tenu de l'interpénétration des économies des pays industrialisés. Aussi le Gouvernement déploie-t-il tous ses efforts pour une pleine réussite de l'initiative européenne de croissance, lancée par les Douze sur proposition française. Il est, en outre, raisonnable d'escompter que la reprise aux États-Unis et la baisse des taux en RFA, puis dans le reste de l'Europe, auront prochainement un effet positif sur l'activité en France. Grâce à sa remarquable performance en matière de compétitivité, notre pays sera bien placé pour tirer parti au mieux d'une orientation plus favorable de la conjoncture mondiale.

Données clés

Auteur : [M. Koehl](#) ◊ mile

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63131

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 1992, page 4865